

1. *Débitrice:* **GRAVO-TECHNIQUE SA PORT-LOUIS,**
succursale de Vuadens, Atlantis Center,
1628 Vuadens
2. *Déclaration de faillite:* 11.09.2006
3. *Suspension de faillite:* 10.11.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 04.12.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Activités dans le domaine de la gravure, la sérigraphie et la publicité.
(Secteur 2) 026/305 39 98

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Fribourg

(00198675)